

**ANNEXE 3**

**- FICHES ANALYTIQUES:**

## LISTE DES FICHES ANALYTIQUES

NUMÉRO DE PAGE	DESSIN M7416-00	BASSINS
1	1	P-BE-23
2	1	P-BE-35*
3	2	P-BE-36B*
4	3	P-BE-50*
5	4 abc	P-BE-57A*
6	5	P-BE-57B*
7	6	P-BE-62*
8	7	P-BE-63*
9	8	P-BE-64*
10	9	P-BE-75*
11	10	P-BE-82
12	10	P-BE-85
13	11	P-BE-91
14	12	P-LA-11A
15	12	P-LA-11B
16	12	P-LA-12A
17	12	P-LA-12B
18	12	P-LA-13A
19	12	P-LA-13B
20	12	P-LA-14
21	13	P-LA-19A
22		P-LA-19B
23	13	P-LA-20A
24	13	P-LA-20B
25	13	P-LA-45
26	14	P-LA-47
27	15	P-LA-49
28	15	P-LA-51
29	16ab	P-SA-04*
30	17	P-SA-05
31	18ab	P-SJ-07*
32	19	P-SJ-08A
33	14	P-SJ-20
34	20	P-SJ-21
35	21	P-SJ-34A*
36	22	P-SJ-34B
37	23	P-SJ-35A
38	23	P-SJ-35B

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-23
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 25%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 75%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone agro-forestière.

Évidemment, le milieu se trouvant en zone agro-forestière est à protéger automatiquement.

Le pointage biophysique est le 7.

La forme du réseau de drainage est linéaire.

Lors de la visite du terrain, le cours d'eau avait été dévié de sa trajectoire initiale.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-22 vers le P-BE-24

## FICHE ANALYTIQUE



<b>Bassin</b>	P-BE-35
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00

<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	≈ 10 %
<b>Péri-Urbaine</b>	0 %
<b>Agro-Forestière</b>	≈ 90 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est presque entièrement situé en zone de développement agro-forestière.

Les zones humides répertoriées occupent un espace plus ou moins considérable dans le bassin.

Les pointages biophysiques varient entre 9 et 16, soit de faible à très élevé.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-31

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-36B
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	≈ 33 %
<b>Péri-Urbaine</b>	0 %
<b>Agro-Forestière</b>	≈ 67 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone agro-forestière.

\* Les limites de bande riveraine sont variables tout dépendamment de l'urbanisation près des cours d'eau.

Les pointages biophysiques varient entre 9 et 14, soit de moyen à élevé.

Les sous-bassins dont une partie se retrouve en zone de développement agro-forestier sont automatiquement à protéger.

### Particularités hydrauliques :

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, le bassin P-BE-36B, une fois sa zone urbaine développée à l'ultime ne doit pas faire l'objet de rétention tant que le bassin P-BE-35 est dévié à l'aval du Lac Claude.

Néanmoins, une rétention naturelle préventive pourra être effectuée en conservant les milieux humides de ce bassin.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-30

---

Note importante.

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-50
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	75 %
<b>Péri-Urbaine</b>	0 %
<b>Agro-Forestière</b>	25 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone de développement urbain.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 10.

Les sous-bassins dont une partie se retrouve en zone de développement agro-forestière sont automatiquement à protéger.

### Particularités hydrauliques :

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, le bassin P-BE-50, une fois développé à l'ultime, devra faire l'objet de rétention car le débit de pointe décennal futur à son émissaire est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 12 500 m<sup>3</sup> pour le bassin P-BE-50.

Néanmoins, une partie de ce volume de rétention pourra être comblée par la préservation de certains milieux humides déjà présents dans ce bassin.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-55

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-57A
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	≈ 7 %
<b>Péri-Urbaine</b>	≈ 7 %
<b>Agro-Forestière</b>	≈ 86 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone agro-forestière.

Les pointages biophysiques varient entre 9 et 12.

Le bassin a une grande superficie.

Les sous-bassins dont une partie se retrouve en zone de développement agro-forestière sont automatique à protéger.

<b>Bassin en amont :</b>	—
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-57B vers P-BE-63

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-57B
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	≈ 40 %
<b>Péri-Urbaine</b>	≈ 60 %
<b>Agro-Forestière</b>	0 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le milieu humide en tête de bassin, soit la « Tourbière de Martigny » a une évaluation biophysique très élevée. Cette zone est nécessairement à protéger.

Le bassin est majoritairement situé en zone péri-urbaine.

Le cours d'eau secondaire du sous-bassin « B » passe d'amont vers l'aval, d'un secteur urbain à péri-urbain. La protection de ce cours d'eau secondaire est complète.

<b>Bassin en amont :</b>	P-BE-57A
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-63

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-62
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	0 %
<b>Péri-Urbaine</b>	≈ 75 %
<b>Agro-Forestière</b>	≈ 25 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement en zone de développement péri-urbaine.

Le milieu humide en tête de bassin (amont), soit « Nord-Ouest de la rue Claudette » a une évaluation biophysique élevée. Sa superficie est considérable.

Le ou les sous-bassins dont une partie se retrouve en zone de développement agroforestière sont automatiquement à protéger.

### Particularités hydrauliques :

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, la partie nord du bassin redessiné P-BE-57A devra faire l'objet de rétention car le débit de pointe décennal futur à son émissaire est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 2800 m<sup>3</sup> pour le bassin P-BE-61 qui en fait la section nord du P-BE-57A.

Néanmoins, une partie de ce volume de rétention pourra être comblée par la préservation de certains milieux humides déjà présents dans ce bassin.

<b>Bassin en amont :</b>	
<b>Bassin en aval :</b>	Saint-Colomban

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-63
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	≈ 25 %
<b>Péri-Urbaine</b>	≈ 75 %
<b>Agro-Forestière</b>	0 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone péri-urbaine.

La zone humide en aval a un pointage biophysique élevé.

\* Le sous-bassin « B » est constitué de deux zones de développement : soit urbaine et péri-urbaine. Ainsi, la partie aval de ce cours d'eau étant protégée, l'ensemble du cours d'eau 2<sup>e</sup> ordre et des zones humides du sous-bassin « B » sont à protéger.

<b>Bassin en amont :</b>	P-BE-57B et P-BE-57A
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-71

---

\* Note importante

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-64
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	0 %
<b>Péri-Urbaine</b>	100 %
<b>Agro-Forestière</b>	0 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

\* Les limites de bande riveraine sont très variables tout dépendamment de l'urbanisation près des cours d'eau.

<b>Bassin en amont :</b>	P-BE-62 et Saint-Colomban
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-71

---

\* Note importante.

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-75
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	0 %
<b>Péri-Urbaine</b>	100 %
<b>Agro-Forestière</b>	0 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone de développement péri-urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 14.

La forme du réseau de drainage est majoritairement dérangée.

<b>Bassin en amont :</b>	Saint-Colomban
<b>Bassin en aval :</b>	P-BE-80

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-82
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 11 à 14.

L'emplacement du cours d'eau a été modifié en fonction du relevé terrain. Les courbes de niveaux diffèrent de la situation réelle sur le terrain.

Ce bassin inclut la superficie du bassin P-BE-83.

<b>Bassin en amont :</b>	P-BE-80
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-85
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

Le pointage biophysique est de 6.

Ce bassin inclut la superficie du bassin P-BE-84.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-BE-91
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Le milieu est perturbé par de nouvelles constructions.

Les pointages varient de 8 à 10.

Le réseau de drainage est plutôt linéaire mais comporte deux étangs.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE



<b>Bassin</b>	P-LA-11A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00

<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone péri-urbaine.

Le fossé au sud de la rue Bélisle n'est pas à protéger.

Le seul pointage biophysique est de 9.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-11B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

Ce bassin ne comporte aucun cours d'eau. Aussi, les deux milieux humides s'y trouvant ne sont pas à protéger.

Les pointages biophysiques varient entre 8 et 9.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-12A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

**Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

L'étang en amont du bassin n'est pas à protéger.

Les pointages biophysiques varient entre 8.

<b>Bassin en amont :</b>	
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière-du-Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-12B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

L'étang en amont du bassin n'est pas à protéger.

Les pointages biophysiques varient entre 8.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-13A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

Le seul cours d'eau en aval du sous-bassin « B » est à protéger car la partie amont est définie comme étant un fossé.

Les pointages biophysiques varient de 10 à 15.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE



<b>Bassin</b>	P-LA-13B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00

<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone péri-urbaine.

Les pointages biophysiques sont de 15, soit de qualité élevée.

La forme du réseau de drainage est majoritairement dérangée.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-14
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>30%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>70%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est majoritairement situé en zone péri-urbaine.

Le pointage biophysique du milieu humide est de 10.

Le cours d'eau secondaire 2<sup>ième</sup> ordre du sous-bassin « A » passe d'amont vers aval d'une zone péri-urbaine à urbaine. Ainsi, il n'y a pas de protection sur ce cours d'eau secondaire 2<sup>ième</sup> ordre.

De plus, les fossés en amont ne sont pas à protéger.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière du Nord

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-19A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 99%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 1%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est majoritairement en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 10.

### **Particularités hydrauliques :**

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, le bassin P-LA-19A, une fois développé à l'ultime devra faire l'objet de rétention car le débit de pointe décennal futur à son émissaire est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 2000 m<sup>3</sup>.

Ce bassin inclut une large part de la superficie du bassin P-LA-19B, voir particularités hydrauliques de P-LA-19B.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-LA-20A

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-19B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Le collecteur de la rue Shulz est considéré comme primaire pour les fins du calcul.

Les pointages biophysiques varient de 9 à 10.

### **Particularités hydrauliques :**

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, le bassin P-LA-19B devra faire l'objet de rétention s'il est dévié vers la rue Shulz. L'étude spécifie un volume de rétention de 10 000 m<sup>3</sup> pour les bassins P-LA-19A et P-LA-19B combinés.

Néanmoins, une partie de ce volume de rétention pourra être comblée par la préservation de certains milieux humides.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-LA-20A et P-LA-45 (P-LA-43) vers P-LA-47

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-20A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Le collecteur de la rue Shulz est considéré comme primaire pour les fins du calcul.

Les pointages biophysiques varient de 9 à 10.

Ce bassin inclut une large part de la superficie des bassins P-LA-40 et P-LA-41.

<b>Bassin en amont :</b>	P-LA-19A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-17

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-20B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

D'après le réseau d'égout pluvial, le cours d'eau s'avère à être tertiaire 2<sup>ième</sup> ordre.

### **Particularités hydrauliques :**

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, les bassins P-LA-20B et P-LA-40 combinés devront faire l'objet de rétention car le débit de pointe décennal futur à l'émissaire du P-LA-20B est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 6000 m<sup>3</sup> en tenant compte des systèmes de rétention prévues pour les bassins en amont, soit P-LA-19A et P-LA-19B.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-LA-39

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-45
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 93%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 7%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 7 à 12.

Ce bassin inclut la superficie du bassin P-LA-43 et une partie de la superficie des bassins P-LA-40 et P-LA-42.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-LA-47

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-47
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 90%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 10%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 10 à 12.

<b>Bassin en amont :</b>	P-LA-45
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-21

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-49
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Le pointage biophysique est de 8.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SA-04

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-LA-51
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient entre 8 et 12.

Ce bassin inclut les superficies des bassins P-LA-46, P-LA-48 et P-LA-50.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-21

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SA-04
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 96%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 4%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 7 à 15.

Ce bassin comporte plusieurs zones humides comptabilisant une superficie de 31 hectares.

La forme du réseau de drainage est majoritairement dérangée.

### Particularités hydrauliques :

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, le bassin P-SA-04, une fois développé à l'ultime, devra faire l'objet de rétention car le débit de pointe décennal futur à son émissaire est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 50 000 m<sup>3</sup> à son émissaire.

Néanmoins, une partie de ce volume de rétention pourra être comblée par la préservation de certains milieux humides déjà présents dans le bassin.

<b>Bassin en amont :</b>	P-SJ-17
<b>Bassin en aval :</b>	P-SA-06

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SA-05
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 7 à 11.

La forme du réseau de drainage est majoritairement linéaire car le bassin est composé de plusieurs fossés.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Rivière Saint-Antoine (Municipalité de Mirabel)

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SJ-07
<b>Date</b>	06-06-05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	≈ 80 %
<b>Péri-Urbaine</b>	0 %
<b>Agro-Forestière</b>	≈ 20 %

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Le bassin est constitué de deux étangs majeurs n'ayant pas un pointage élevé au niveau biophysique.

L'amont du cours d'eau est situé en zone agro-forestière.

Le ou les sous-bassins dont une partie se retrouve en zone de développement agro-forestière sont automatiquement à protéger.

### Particularités hydrauliques :

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, celui-ci indique que le bassin P-SJ-07 devra faire l'objet d'un système de rétention de ses eaux pluviales. L'étude préconise l'utilisation du bassin sud comme bassin de rétention pour permettre le développement à l'ultime. Il est important de mentionner qu'un certain volume de rétention pourra être comblé par la préservation de certains milieux humides.

<b>Bassin en amont :</b>	P-BE-50, P-BE-49
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-08

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SJ-08A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 8.

<b>Bassin en amont :</b>	P-SJ-07
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-08B

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SJ-20
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 83%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 17%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 10 à 11.

Son exutoire se retrouve dans la municipalité de Sainte-Sophie.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	Municipalité de Sainte-Sophie

## FICHE ANALYTIQUE



<b>Bassin</b>	P-SJ-21
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00

<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>≈ 90%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>≈ 10%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 7 à 15.

<b>Bassin en amont :</b>	P-LA-47 et P-LA-51
<b>Bassin en aval :</b>	P-SA-03

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SJ-34A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 11.

### **Particularités hydrauliques :**

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, les bassins P-SJ-34A et P-SJ-34B, une fois développés à l'ultime, devront faire l'objet de rétention car le débit décennal futur à son émissaire est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 14 000 m<sup>3</sup> à la sortie du bassin P-SJ-34A.

Néanmoins, une partie de ce volume de rétention pourra être comblée par la préservation de certains milieux humides déjà présents dans le bassin.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-34B vers P-SJ-33

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SJ-34B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### **Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est entièrement situé en zone urbaine.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 11.

### **Particularités hydrauliques :**

Selon le « plan directeur d'égout pluvial » rédigé par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc., en septembre 2005, les bassins P-SJ-34A et P-SJ-34B, une fois développés à l'ultime, devront faire l'objet de rétention car le débit décennal futur à son émissaire est trop élevé. L'étude spécifie un volume de rétention de 14 000 m<sup>3</sup> à la sortie du bassin P-SJ-34A.

Néanmoins, une partie de ce volume de rétention pourra être comblée par la préservation de certains milieux humides déjà présents dans le bassin.

<b>Bassin en amont :</b>	P-SJ-34A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-33

## FICHE ANALYTIQUE

<b>Bassin</b>	P-SJ-35A
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00



<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>95%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>5%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

### Caractéristiques particulières du bassin :

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Le cours d'eau en amont du bassin est à protéger car il est considéré comme secondaire 2<sup>ième</sup> ordre.

Les fossés ne sont pas à protéger.

Les pointages biophysiques varient de 6 à 12.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-33 vers P-BE-92

## FICHE ANALYTIQUE



<b>Bassin</b>	P-SJ-35B
<b>Date</b>	30/06/05
<b>N/dossier</b>	M7416-00

<b>Zones de développement</b>	
<b>Urbaine</b>	<b>100%</b>
<b>Péri-Urbaine</b>	<b>0%</b>
<b>Agro-Forestière</b>	<b>0%</b>

**Caractéristiques particulières du bassin :**

Le bassin est majoritairement situé en zone urbaine.

Le pointage biophysique est de 7.

<b>Bassin en amont :</b>	N/A
<b>Bassin en aval :</b>	P-SJ-33 vers P-BE-92